

	Service	Direction de la vie et de l'expérience étudiante <u>Mission égalité des chance</u>	Note dépôt des demandes de bourse au mérite – Année universitaire 2026-2027
---	---------	---	--

1. Ouverture de la campagne

La campagne de dépôt des demandes de bourse pour l'année universitaire **2026-2027** est ouverte.

Les étudiants peuvent déposer leur dossier via le formulaire disponible sur la page « **Financer ses études** » de l'UCLy. <https://www.ucl.fr/vie-etudiante/vie-pratique/financer-ses-etudes/>

Date limite de dépôt : vendredi 21 août 2026.

Les demandes concernent :

- La **bourse d'accueil** ;
- La **bourse de poursuite d'études**.

2. Conditions préalables

Avant de pouvoir déposer une demande de bourse, l'étudiant doit avoir finalisé son inscription pour l'année universitaire 2026-2027, à savoir :

- l'inscription administrative ;
- l'inscription pédagogique ;
- la validation de son inscription par son unité de formation.

Le formulaire de demande n'est accessible qu'une fois ces étapes validées.

3. Dépôt de la demande

Une fois l'inscription entièrement validée, l'étudiant doit :

1. Se reconnecter au formulaire de demande de bourse.
2. Compléter l'ensemble des informations demandées.
3. Déposer **toutes les pièces justificatives requises directement sur le formulaire**.

4. Modalités de transmission

- Les pièces justificatives doivent être déposées exclusivement via le formulaire en ligne.
- Aucun document transmis par courrier électronique ne sera accepté.

5. Recevabilité des dossiers

Seuls les dossiers :

- complets ;
- déposés avant le **vendredi 21 août 2026** ;

seront examinés.

Les dossiers incomplets ou déposés après cette date ne pourront pas être pris en compte.

6. Recommandation

Les étudiants sont invités à anticiper leurs démarches afin de finaliser leur inscription et de déposer leur demande dans les délais impartis.

Attention : Le dépôt d'un dossier ne garantit pas l'attribution d'une bourse. Chaque candidature est examinée individuellement *in concreto* par le jury au regard de la situation de l'étudiant, des critères d'éligibilité et des pièces fournies. **Il est impératif de télécharger toutes vos pièces justificatives au format PDF.**